

André CHASSAIGNE
Député du Puy-de-Dôme
Route de Dorat
63300 THIERS

Le 16 mars 2012

Monsieur Georges GASTAUD
Président
Association COURRIEL
10, rue Victor Grignard
62300 LENS

Nos références : BP2636/2893

Objet : votre courrier aux candidats à l'élection législative

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu votre courrier adressé aux candidats aux prochaines élections législatives, au sujet de la défense de la langue française.

Vous évoquez une situation linguistique dramatique, qui s'aggrave avec l'inaction, l'approbation ou la complicité des pouvoirs politiques et économiques : je partage votre point de vue et j'estime comme vous que cette évolution est soutenue par le patronat français et européen qui trouve un intérêt financier à réduire la place des langues domestiques dans notre société et dans les entreprises.

Déjà en 2007, à l'occasion de la journée de la francophonie, j'avais adressé une question écrite à la ministre de la culture, demeurée sans réponse, dans laquelle je demandais des mesures de lutte contre l'utilisation de la langue anglaise et des anglicismes.

Plus récemment, le 29 février 2012, je suis intervenu en séance publique, lors de l'examen de la proposition de loi *relative à la simplification du droit et à l'allégement des démarches administratives*, pour dénoncer l'article 72 ter, qui vise à autoriser les compagnies aériennes à remettre à leurs salariés des documents de travail en langue anglaise.

J'ai rappelé à cette occasion qu'en 2010, la compagnie Air France a été condamnée par la cour d'appel de Paris à traduire en français sa documentation destinée aux pilotes de ligne, sur le fondement du code du travail.

Face aux enjeux culturels, économiques et sociaux, vous pouvez compter sur mon action et sur mon soutien à la défense de la langue française, en France comme ailleurs.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

André CHASSAIGNE